

Ostensiblement menés en parallèle, les volets ONG et gouvernemental du DSCPN sont, en fait, des exercices séparés. Le premier reposait sur le second (en tout cas aux premières étapes de l'initiative, moins maintenant) pour son financement et pour la «sanction officielle», tandis que le second continue de s'appuyer sur le premier pour générer des idées sur la sécurité dans le Pacifique du Nord et en Asie-Pacifique et pour susciter un intérêt à son propos.

Le colloque de Victoria et les ateliers régionaux ont été précieux pour convaincre des intellectuels et des décideurs régionaux de l'intérêt du Canada pour la sécurité en Asie-Pacifique et pour motiver des spécialistes étrangers influents, notamment aux États-Unis et au Japon, à se pencher sur des problèmes de sécurité multilatéraux et à remettre en question objectivement leurs propres politiques nationales. La phase préparatoire du volet ONG du DSCPN touchant à sa fin, on fera bien attention de ne rien perdre de l'expérience acquise par le Canada au cours des deux années écoulées. Des universitaires continueront de réfléchir à des questions relatives à la sécurité coopérative, encore qu'en élargissant leur champ d'investigation à l'Asie-Pacifique, plutôt que de rester concentrés sur le Pacifique du Nord, ce qui complétera les intérêts plus vastes du Canada en matière de sécurité régionale.

Le volet gouvernemental du DSCPN est poursuivi avec moins de vigueur, mais on note quelques résultats. Devant les conséquences de la nouvelle conjoncture stratégique régionale, les États-Unis et le Japon ont dû réévaluer avec bienveillance le rôle constructif qu'un dialogue multilatéral peut jouer pour ce qui est de garantir une stabilité régionale. Les possibilités et les instances existantes (consultations bilatérales entre ministres des Affaires étrangères et réunions entre hauts fonctionnaires, pourparlers et rencontres entre chercheurs sur la planification multilatérale des politiques - colloques et conférences sur la sécurité régionale) donneront au Canada l'occasion de manifester un intérêt constant et de contribuer à la sécurité et à la stabilité de la région Asie-Pacifique.

VII L'ANASE - Participation institutionnelle

Depuis sa fondation, les problèmes de sécurité que connaît l'Asie-Pacifique constituent une préoccupation générale importante de l'ANASE.²⁰ Ses membres²¹ exprimant souvent des opinions différentes, il était difficile de parler formellement de

²⁰ Que l'on décrit plus précisément comme une association à vocation politique plus que de sécurité.

²¹ Chacun des membres de l'ANASE possède ses propres mécanismes militaires de sécurité (alliances bilatérales avec les États-Unis, ententes bilatérales et trilatérales entre membres de l'Association pour des manœuvres militaires, participation au Five Power Defence Arrangement), mais le présent document s'intéresse à l'Association en tant qu'organisation sous-régionale et examine ses réactions face à l'évolution de la situation stratégique en Asie-Pacifique.